

## ***VOEUX DU MAIRE***

***Samedi 20 janvier 2018***

- ✓ *Monsieur Stéphane DECAYEUX, Vice-Président du Conseil Départemental de la Somme.*
- ✓ *Monsieur Nicolas DUMONT, Président de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme, Maire d'Abbeville.*
- ✓ *Madame Nadine TAHON, Maire honoraire*
- ✓ *Adjudant-chef DUBOIS et Adjudant SPITALERI de la communauté de brigades d'Abbeville - Ailly le Haut Clocher et Hallencourt*
- ✓ *Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations*
- ✓ *Mesdames, Messieurs,*

*-0-0-0-*

*Permettez moi de vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue dans notre salle communale. C'est un grand plaisir de vous retrouver pour partager ensemble ce moment symbolique qui marque le passage vers la nouvelle année.*

*Avec toute l'équipe municipale, nous vous présentons nos vœux les plus sincères. Alors que s'ouvre 2018, nous vous souhaitons à tous, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une année de joie, de santé et de réussites dans les projets qui vous tiennent à cœur.*

*Les vœux de la commune sont toujours un moment très spécial, ils nous permettent de nous retrouver dans un cadre convivial, mais aussi de faire un tour d'horizon des moments forts de l'année écoulée et de vous présenter les différents projets pour 2018.*

*Je veux commencer ce discours en réaffirmant la nécessité pour un maire de pouvoir s'appuyer sur ses collègues du Conseil municipal, adjoints et conseillers.*

*Nous sommes engagés dans un mandat local où notre énergie, notre disponibilité et notre solidarité sont très sollicitées. C'est un grand réconfort de pouvoir compter sur eux et je les en remercie.*

*Je veux aussi remercier le personnel communal pour son engagement de tous les jours au service de la population.*

*Comme je vous l'ai indiqué lors de mes précédents vœux, le grand changement, dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de la République, a été la création, début 2017, de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme, issue de la fusion de la Communauté de communes de l'Abbeillois, de la Communauté de communes de Baie de Somme Sud et de la Communauté de communes de la Région d'Hallencourt.*

2017 a été une année de transition, au cours de laquelle, les délégués communautaires ont appris à se connaître et à travailler ensemble. Au cours de cette année, il a fallu uniformiser les pratiques de chaque communauté de communes.

En ce début d'année, cette nouvelle collectivité a acquis de l'expérience et de la cohésion lui permettant de fonctionner correctement.

Dans le cadre de la prise de la compétence scolaire, le transfert du personnel précédemment regroupé au sein de notre syndicat scolaire intercommunal de Caours et Neufmoulin, après quelques difficultés, s'est finalement effectué dans de bonnes conditions.

La Communauté d'agglomération a repris également la gestion de notre bâtiment scolaire, qui reste propriété de la commune ainsi que l'organisation de la cantine. A noter d'ailleurs que le tarif des repas est passé de 3,70€ à 2,60€, lors de la rentrée de septembre et depuis début janvier, la société API restauration a été retenue par la commission d'appel d'offres pour assurer la restauration collective scolaire de l'ensemble des communes de la Communauté d'agglomération.

En ce qui concerne la voirie, la Communauté d'agglomération par le biais de ses services techniques, collabore à l'élaboration et au suivi des projets et participe financièrement ( prise en charge de la couche de roulement et contribution à hauteur de 20 % pour les travaux restants ).

Je vous propose maintenant de dresser le bilan des réalisations, des actions et des événements de l'année 2017.

- \* En début d'année, l'entreprise STPA, retenue par la commission d'appel d'offres, a réalisé l'aménagement du parking situé près du presbytère. Je rappelle que ce parking, utilisé lors des offices religieux, peut l'être également lors de manifestations à la salle communale.

Les travaux, d'un montant de 61 170€ TTC ont été subventionnés à hauteur de 30 % par l'Etat au titre des amendes de police, de 25 % par le Département au titre du dispositif transitoire et une somme de 12 400€ versée par la communauté d'agglomération. La participation financière de la commune s'est limitée ainsi à la somme de 12 360€.

Des travaux complémentaires ont également été réalisés d'une part par l'entreprise Dauchez de Nouvion ( démolition de mur et pose de clôtures béton ) pour un montant de 13 440€ TTC subventionné à hauteur de 25 % par le Département, d'autre part par l'entreprise SANTERNE ( éclairage du parking ) pour un montant de 8 700€ TTC avec une participation financière de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme réduisant la contribution de la commune à la somme de 4400€.

- \* Dans le cadre du dispositif d'agenda d'accessibilité programmé, une demande de dérogation concernant la mise en accessibilité extérieure de la mairie pour accéder aux sanitaires de la salle polyvalente a été déposée à la Préfecture et accordée, sachant que deux autres cheminements conformes existants pouvaient être utilisés. Cette dérogation a permis à la commune une économie de 6 900€. La réalisation d'une place de stationnement à l'entrée de l'école, initialement programmée fin 2017, sera réalisée en ce début d'année.

- ✘ *Concernant l'entretien des bâtiments communaux, le nettoyage de la toiture de la mairie, la réparation de gouttières à la mairie et à l'église ainsi qu'une reprise ponctuelle de la toiture de la salle communale ont été réalisés par l'entreprise Heurteaux de Buigny l'abbé pour un montant de 2 500€ TTC.*
- ✘ *Dans le cadre des travaux d'embellissement des postes de distribution publique d'électricité une fresque sur le poste de transformation situé rue de la Briqueterie a été réalisée par le peintre Michel RODIER. Le coût de cette fresque d'un montant de 2 300€, a été subventionnée à hauteur de 2 000€ à part égale par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme et par ENEDIS.*
- ✘ *Sans rentrer dans les détails en 2017, la commune a procédé au renouvellement du contrat du copieur, au changement de l'adoucisseur du lave-vaisselle de la salle communale, à des travaux de maintenance sur le défibrillateur et à divers travaux d'entretien et de réparation sur le matériel utilisé par l'employé communal.*
- ✘ *En ce qui concerne les manifestations et événements de 2016, la municipalité et les différentes associations ont organisé :*
- ✘ *La chasse aux œufs pour les jeunes écoliers, pour les pâques.*
- ✘ *La réderie, le 4 juin, qui a réuni 75 exposants.*
- ✘ *La fête locale, le dernier week-end de juin, avec repas champêtre et dansant, a regroupé environ 70 convives ; les jeunes caoursiens ont pu profiter des différentes attractions et structures gonflables qui leur ont été proposées. L'organisation d'une randonnée pédestre, en fin de matinée, a permis aux plus courageux de s'oxygéner avant le repas.*
- ✘ *Le tournoi open de tennis, dont les finales se sont déroulées le premier dimanche de juillet, avec une quarantaine de joueurs.*
- ✘ *La troisième édition du trail qui s'est déroulée le dimanche 2 juillet organisé pour la première fois par la nouvelle association " Caours en foulées ".*
- ✘ *Le repas des aînés, le 12 novembre, qui réunit, chaque année de plus en plus de participants, cette année ils étaient 76, autour d'une bonne table.*
- ✘ *60 enfants de la commune ont pu le vendredi 22 décembre assister à un spectacle de magie, intitulé " le sabre magique et le frère du Père Noël ", avant d'accueillir le Père Noël, le vrai, qui s'est empressé de donner à chaque enfant jouets et friandises.*
- ✘ *Dans le cadre des journées du patrimoine la visite de la chapelle de l'Heure, a été une nouvelle fois proposée aux personnes qui souhaitaient découvrir ou redécouvrir cet édifice religieux fermé au public.*
- ✘ *Les pêcheurs, les chasseurs et quelques habitants ou élus ont participé le 18 mars à un grand nettoyage de notre commune, dans le cadre de l'opération Hauts de France propres.*

*Venons en maintenant aux prévisions pour 2018, qui pourront évoluer en fonction des dotations de l'Etat et des conséquences de la réforme de la taxe d'habitations.*

*\* L'aménagement de la rue de Haut.*

*Ce dossier, préparé par la commune, a été finalisé par les services techniques de la Communauté d'agglomération. Les travaux auraient pu commencer fin de l'année dernière, mais, estimant que la période ne s'y prêtait pas, j'ai demandé à les reporter début 2018. Au vu de la période pluvieuse que nous vivons depuis plusieurs mois, je pense que c'était la bonne décision. Ils pourraient débuter dès février si la météo le permet. Ils seront réalisés par l'entreprise Colas Nord Picardie.*

*Ces travaux estimés à 130 000€ TTC bénéficieront de la prise en charge de la TVA, de la couche de roulement en enrobés par la communauté d'agglomération, ainsi que d'une participation à hauteur de 20 % sur le reste des travaux, sans oublier la subvention de 8 000€ au titre de la réserve parlementaire que nous a fait bénéficier M. Pascal DEMARTHE.*

*\* Nous allons poursuivre et terminer cette année les travaux prévus dans le cadre de notre Agenda d'Accessibilité Programmée. Les travaux se situent à la salle communale ( création d'une place de stationnement pour personne à mobilité réduite et quelques modifications à l'intérieur du sanitaire handicapés ) mais également au cimetière de l'Heure ( escaliers et cheminements ). Un dossier de demande de subvention sera déposé à la Sous Préfecture dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.*

*\* Toujours concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, dans les prochains jours, va être réalisé un aménagement au droit de l'arrêt de bus de l'école qui va être décalé de quelques mètres. Ces travaux sont entièrement financés par la communauté d'agglomération.*

*\* Venons en à un sujet sensible : la fibre optique. Contrairement à mes vœux de l'année dernière, je ne vous donnerai aucune date concernant l'accès des habitants à ce dispositif ; je me contenterai de vous communiquer quelques informations obtenues après de nombreux contacts avec ORANGE. Des travaux complémentaires de pose d'une conduite souterraine sur une longueur de 300m entre le pont de l'autoroute et l'entrée de l'Heure prévus fin 2017, devraient être entrepris en ce début d'année. La réfection des trottoirs, laissés à l'abandon depuis de très nombreux mois, devraient également suivre. La pose de l'armoire passive de répartition, en face de l'école, devrait être également installée, après modification du socle en béton qui doit être repris car non conforme.*

*Vous comprendrez aisément qu'il m'est difficile de vous donner une date précise de sa mise en service.*

*Info du début de semaine, suite à une réunion en mairie de Bellancourt, l'information suivante est reprise par le courrier picard "pour Caours, une réunion sera organisée en avril. La fin des travaux pour Bellancourt, Vauchelles et Caours devrait être effective fin 2018, début 2019". Je vous laisse le soin de vérifier l'exactitude des propos de la société ORANGE au fil du temps de cette année 2018.*

- × *Concernant le presbytère, après de nombreux contacts et propositions faites par plusieurs organismes et après discussion en conseil municipal, il a été décidé lors du conseil du 28 mars de le mettre en vente. Suite à cette décision, un bornage du presbytère a été réalisé par le cabinet "Latitudes" et les diagnostics nécessaires à cette vente sont sur le point d'être terminés.*

*Le conseil municipal, lors de sa séance du 30 novembre m'a autorisé par délibération à poursuivre les démarches pour aboutir à cette vente sur la base d'une estimation de 80 000€.*
- × *Dans le même secteur sera programmé au cimetière de Caours la confection d'une clôture en plaques béton en fond de parcelle, à la place de la haie existante, en prolongement de celle déjà posée, afin de le sécuriser.*
- × *Toujours concernant les cimetières, au vu des plans assez vétustes en notre possession, des contacts ont été pris avec deux sociétés pour la réalisation à l'aide d'un drone des plans des deux cimetières en version papier et en version informatique sur laquelle il sera possible de travailler (ajout de concessions, prise en compte de la future extension du cimetière de Caours, etc...) avec d'éventuelles options comme par exemple l'intégration de photos de chaque concession. La commission, chargée entre autres des cimetières se réunira début février afin de compléter les éléments déjà collectés par Jacky pour élaborer le dossier définitif permettant d'obtenir les devis nécessaires à la prise de décision du Conseil. Ces documents plus lisibles, complétés par un nouveau règlement, permettront une meilleure gestion de ce lieu de recueillement.*
- × *Quelques mots concernant l'adhésion de la commune à la démarche de participation citoyenne. Je vous rappelle qu'une réunion publique d'information sur ce dispositif a eu lieu le 6 octobre dernier à l'initiative du Lieutenant PREDHOMME et de la municipalité en présence d'une soixantaine de participants.*

*Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie, il permet en revanche de renforcer les liens entre les élus, la population et la gendarmerie.*

*La signature, dans les prochains jours, avec les services de la Préfecture d'un protocole de participation citoyenne, permettra un encadrement strict du dispositif par la gendarmerie.*

*Comme je l'ai indiqué dans la note d'informations qui vous a été récemment distribuée, sur le principe du volontariat, des référents seront désignés au sein de la population par secteur ; le choix définitif se fera avec la gendarmerie.*

*Il a été également acté que chaque commune aurait un représentant désigné comme interlocuteur privilégié au sein de la brigade, pour Caours, c'est l'adjutant Nicolas SPITALERI, présent dans cette salle, qui sera ce référent.*

#### *Le plan communal de sauvegarde*

*C'est un plan d'urgence préparant préventivement les acteurs communaux à la gestion des risques naturels, sanitaires ou technologiques.*

*Initié en 2017, ce document est en cours d'achèvement. Restent quelques précisions complémentaires à insérer avant transmission en Préfecture pour validation.*

- x *Autre point un peu sensible : la suppression depuis début 2017, de l'autorisation d'utiliser des produits phytosanitaires sur le domaine public. Des produits bio sont disponibles, beaucoup moins efficaces et beaucoup plus chers.  
Une proposition d'achat de matériel pour le désherbage et le nettoyage des caniveaux est à l'étude avec des communes voisines.  
Des réflexions sont également menées au sein de la commission développement durable de la communauté d'agglomération.  
En ce qui concerne le désherbage des trottoirs, la loi autorise le maire à prendre un arrêté prescrivant aux riverains le nettoyage du trottoir situé devant leur habitation.  
Je suis personnellement plus favorable à une action plus volontaire et citoyenne de chacun, quand cela est possible.  
Pour rappel, à l'inverse d'autres communes, et afin de limiter notre budget de fonctionnement au profit de celui d'investissement, tout en maintenant nos taux d'imposition nous n'avons qu'un employé communal pour gérer l'ensemble de notre territoire.  
A ce jour cette proposition faite à nous tous est donc un souhait, pas une obligation.*

-0-0-0-

- x *Pour cette année, la municipalité souhaite que les quelques manifestations habituelles organisées par les associations soient maintenues.  
Toutefois le départ programmé de plusieurs membres du comité des fêtes nécessitera, lors de la prochaine assemblée générale, programmée dans les prochaines semaines, l'arrivée de nouveaux membres motivés pour redynamiser cette association qui rester, je pense, indispensable dans une commune pour créer un lien social au sein de la collectivité.*
- x *Je vous invite, comme chaque année, à consulter notre site internet régulièrement mis à jour par Monsieur Guillaume Démaret suite aux informations qui lui sont transmises.*
- x *Un petit mot de félicitations à Nicolas PRUVOT, qui court maintenant sous les couleurs de l'ESEG Douai et qui est passé de la catégorie espoirs à la catégorie élites. Il poursuit sa brillante ascension et participe à de nombreuses courses en France et en Belgique. Il vient le week-end dernier de participer au championnat de France de cyclo-cross à Quelneuc, dans le Morbihan, devant plusieurs milliers de spectateurs, épreuve à laquelle il a obtenu une brillante dixième place.*

*Pour terminer quelques remerciements :*

*Aux collectivités qui nous apportent leur aide dans la gestion de nos dossiers, tant d'un point de vue administratif, technique ou financier, l'Etat, le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme.*

*Merci aux professeurs des écoles et à l'ensemble des personnes qui les accompagnent tout au long de l'année et qui ont su s'adapter à la nouvelle organisation générée par la création de la Communauté d'Agglomération et la prise de compétence scolaire par cette même collectivité.*

*Merci aux présidents et aux bénévoles des associations pour leur investissement, pouvant être malheureusement contrariés par un manque de participation de la population ou par des conditions météorologiques plutôt défavorables.*

*Un grand merci aux membres du Centre Communal d'Action Sociale pour leur implication dans quelques dossiers sensibles, mais aussi pour l'organisation du repas des aînés en fin d'année.*

*Merci aux journalistes de la presse locale d'être présents en cette fin d'après midi, et lors de nos différentes manifestations.*

*Je ne saurais terminer sans avoir une pensée sincère et affective pour Pascal, notre premier adjoint et ami, qui se remet progressivement d'un grave problème de santé fin 2017. Il vous prie de l'excuser pour son absence à cette cérémonie.*

*Souhaitons lui un bon rétablissement et qu'il nous rejoigne, dès qu'il le pourra, c'est un élément essentiel au sein de notre conseil municipal, indispensable à la bonne gestion de notre commune.*

*Comme chaque année, le monde a été frappé par de multiples attentats, guerres ou catastrophes naturelles.*

*Malheureusement difficile de croire que cela cessera un jour.*

*Alors à notre niveau, montrons le bon exemple, respectons nous, comprenons nous et apprenons à vivre ensemble.*

*TRES BONNE ANNEE 2018 A VOUS TOUS , A VOTRE FAMILLE, A VOTRE ENTOURAGE ET A TOUS CEUX QUI SONT ACTUELLEMENT DANS LA DIFFICULTE.*